

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2011-2012)
LE 8 NOVEMBRE 2011**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Madame Sophie Dufault, directrice de l'école Jacques-Leber.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 NOVEMBRE 2011 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Linda Crevier (15)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Jean-Pierre Bélair (23)
Stéphane Bessette (1)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11) / Arrivée à 19 h 47
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Les commissaires représentants du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire
M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Solange Couture Dubé (14), Josyane Desjardins (16), commissaires
MM. Éric Allard (10), Guy-Paul Beauchemin (22), commissaires

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, propose de procéder à la présentation du dossier 06.02 « Évolution du réseau » avant la période de questions du public.

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier du redécoupage des bassins géographiques des écoles primaires de La Prairie.

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Lejeune, parent d'un élève de l'école Jean-XXIII

Il dépose une lettre avec soixante-cinq signatures du quartier de la Briqueterie; il demande que ce secteur ne soit pas dirigé vers l'école Émilie-Gamelin.

À 19 h 47, Monsieur André Dugas, commissaire, prend son siège.

Monsieur Gagnon, parent d'un élève de l'école Jean-XXIII

Il souhaite que son secteur fréquente l'école de la Petite-Gare selon l'hypothèse B et supporte le choix du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII.

Madame Geneviève Rainville, parent d'un élève de l'école Jean-XXIII

Elle dépose une lettre signée par soixante-huit parents qui supportent l'hypothèse B.

Monsieur Yves Châteauneuf, parent d'un élève de l'école de la Petite-Gare

Il appuie l'hypothèse B. Il veut savoir pourquoi l'hypothèse A est retenue.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, répond à son questionnement.

Monsieur Maxime Chagnon, vice-président du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII

Il supporte l'hypothèse B.

Monsieur Donald Seward, parent d'un élève de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph

Il est du secteur La Clairière et supporte l'hypothèse C.

Monsieur Sylvain Panneton, membre du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII

Il supporte l'hypothèse B.

C.C.-3280-11-11 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011

- 06.02 Évolution du réseau
 - 06.02.01 Redécoupage des bassins de La Prairie : Validation des hypothèses retenues pour la période de consultation officielle
 - 06.02.02 Redécoupage des bassins de Mercier : Validation des hypothèses retenues pour la période de consultation officielle
- 06.03 Rapport synthèse des modifications de contrats LCOP
- 06.04 Projet « La Rémoise » – Phase II
- 06.05 Projet « Complexe sportif » – Résolution d'intention et démarche
- 06.06 Projet de calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2012-2013 : Projet à autoriser pour la consultation **(Modification)**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 09.01 États financiers 2010-2011 – Dépôt
- 09.02 Rapport du vérificateur

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Agrandissement de l'école de la Petite-Gare – Appel d'offres # P-91105-11

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 13.01 Désignation
 - 13.01.01 Membres du comité exécutif 2011-2012
 - 13.01.01.01 Rappel de la procédure d'élection
 - 13.01.01.02 Secrétaire d'élection – Désignation
 - 13.01.01.03 Deux scrutateurs – Désignation
 - 13.01.01.04 Mises en candidature et nominations
 - 13.01.02 Comité d'appréciation de la directrice générale - Nominations
- 13.02 Coup de coeur

14.00 COMITÉ DE PARENTS

15.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

17.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 17.01 Critères d'engagement des directions d'établissement – Consultation des conseils d'établissement
- 17.02 Réduction de la vitesse sur la route 219 à Napierville / Secteur de l'école Daigneau – Correspondance du président du conseil d'établissement de l'école Daigneau
- 17.03 Centre Multisport Châteauguay **(Ajout)**

18.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Transport scolaire à Montréal

Dépôt d'une lettre d'appui du CCSEHDAA à la résolution C.C.-3264-09-11.

En suivi.

Madame Linda Girard

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3281-11-11

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2011

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2011 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 ÉVOLUTION DU RÉSEAU

C.C.-3282-11-11

06.02.01 REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA PRAIRIE : VALIDATION DES HYPOTHÈSES RETENUES POUR LA PÉRIODE DE CONSULTATION OFFICIELLE

Le dossier a été précédemment présenté par Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint.

ATTENDU les résultats de la préconsultation;

ATTENDU l'analyse de ces résultats par la Commission scolaire;

ATTENDU que l'objectif premier de cette démarche est de permettre aux écoles primaires de La Prairie d'accueillir un nombre d'élèves en fonction de leur capacité d'accueil afin de maintenir une qualité de service;

ATTENDU la validation effectuée par le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;

ATTENDU la séance plénière du 1^{er} novembre 2011;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale déposée sous la cote 06.02.01a (dépôt des hypothèses A, B et C).

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'adopter, pour consultation officielle, les trois hypothèses déposées sous la cote 06.02.01a.

Et d'autoriser la période de consultation officielle du 9 novembre 2011 au 16 décembre 2011 auprès des conseils d'établissement concernés.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3283-11-11

06.02.02

REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES PRIMAIRES DE MERCIER : VALIDATION DES HYPOTHÈSES RETENUES POUR LA PÉRIODE DE CONSULTATION OFFICIELLE

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

ATTENDU les résultats de la préconsultation;

ATTENDU l'analyse de ces résultats par la Commission scolaire;

ATTENDU que l'objectif premier de cette démarche est de permettre aux écoles primaires de Mercier d'accueillir un nombre d'élèves en fonction de leur capacité d'accueil afin de maintenir une qualité de service;

ATTENDU la validation effectuée par le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;

ATTENDU la séance plénière du 1^{er} novembre 2011;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale à l'effet de maintenir la proposition élaborée par la Commission scolaire pour la période de consultation officielle avec un amendement au 5^e principe directeur tel que déposé sous la cote 06.02.02a.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

d'adopter, pour consultation officielle, l'hypothèse déposée sous la cote 06.02.02a.

Et d'autoriser la période de consultation officielle du 9 novembre 2011 au 16 décembre 2011 auprès des conseils d'établissement concernés.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 18 commissaires
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

09.02 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le vérificateur externe Monsieur Rhéal Brunet comptable agréé de la firme Brunet Roy Dubé, CA.

Monsieur Rhéal Brunet s'adresse aux membres du conseil des commissaires et fait dépôt de son rapport.

09.01 ÉTATS FINANCIERS 2010-2011 – DÉPÔT

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, présente les états financiers 2010-2011.

Les membres du conseil des commissaires acceptent le dépôt des états financiers 2010-2011.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, remercie toute l'équipe du Service des ressources financières et la Direction générale pour tout le travail fait.

06.03 RAPPORT SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS DE CONTRATS LCOP (LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS)

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le rapport synthèse des modifications de contrats LCOP (Loi sur les contrats des organismes publics).

À 20 h 56, Madame Diane Soucy, commissaire, se retire de son siège.

C.C.-3284-11-11

06.04 PROJET « LA RÉMOISE » – PHASE II

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les résolutions # 10-04-205 & 10-05-0287 de la Ville de Saint-Rémi en lien avec « Les Habitations La Rémoise Inc. » concernant les lots # 3 848 224 et 4 940 529;

CONSIDÉRANT que le 23 septembre 1971, les commissaires d'école pour la Municipalité scolaire de St-Rémi ont vendu à la corporation de la Ville de St-Rémi un terrain incluant une partie du lot 217;

CONSIDÉRANT que le futur acquéreur est un organisme sans but lucratif et qu'il projette la construction de logements abordables dans le cadre du programme « AccèsLogis Québec »;

CONSIDÉRANT les résolutions # C.C.-2274-04-07 et C.C.-3010-06-10 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries ayant comme objet Projet « La Rémoise ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le conseil des commissaires autorise expressément la vente ou cession par la Ville de Saint-Rémi des lots numéros 3 848 224 et 4 940 529 en faveur de Les Habitations La Rémoise Inc. sous forme d'intervention à l'acte.

Et que la présidente et la directrice générale soient autorisées à signer à titre d'intervenant à l'acte de vente ou cession.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 20 h 59, Madame Diane Soucy, commissaire, reprend son siège.

C.C.-3285-11-11

06.05 PROJET « COMPLEXE SPORTIF » – RÉSOLUTION D'INTENTION ET DÉMARCHE

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information présente le dossier.

À 21 h 07, Madame Chantal Veilleux, commissaire, quitte son siège.

CONSIDÉRANT les approches de différents groupes relativement à une éventuelle construction d'un complexe sportif sur le terrain de l'école de la Magdeleine;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de l'école de la Magdeleine ainsi que de tous les élèves de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;

CONSIDÉRANT les échanges de la séance plénière du 1^{er} novembre dernier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de mandater la Direction générale d'amorcer les démarches d'autorisation auprès de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport relativement à l'aliénation d'une partie du terrain de l'école de la Magdeleine en une cession d'un droit emphytéotique pour permettre la construction d'un complexe sportif.

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, demande le vote qui se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire
ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Un comité fera le suivi dans ce dossier. Monsieur André Dugas, Madame Lise Beauchamp-Brisson, Monsieur Stéphane Bessette, Monsieur Luc-Pierre Laferrière et Monsieur Claude Deschênes, commissaires, participeront à ce comité.

C.C.-3286-11-11

06.06 PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2012-2013 : PROJET À AUTORISER POUR LA CONSULTATION

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'autoriser le projet de calendrier scolaire 2012-2013 de la formation générale des jeunes pour la consultation prévue du 9 novembre 2011 au 9 février 2012 tel que déposé sous la cote 06.06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-3287-11-11

10.01 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA PETITE-GARE – APPEL D'OFFRES # P-91105-11

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) stipule que l'octroi du contrat relève du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels ainsi que le mandat de négociier des crédits additionnels pour un montant de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$).

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Zaccour, commissaire,

d'octroyer le contrat pour l'agrandissement de l'école de la Petite-Gare à **Construction R.D.J. Inc.** pour un montant forfaitaire de trois millions cent cinquante-deux mille quatre cents dollars (3 152 400 \$) avant les taxes soit trois millions cinq cent quatre-vingt-onze mille trois-cent soixante-et-onze dollars et soixante-dix cents taxes incluses (3 591 371,70 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 novembre 2011 et conditionnel à l'approbation de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

13.01 DÉSIGNATION

13.01.01 MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2011-2012

13.01.01.01 RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, fait un rappel de la procédure d'élection.

C.C.-3288-11-11

13.01.01.02 COMITÉ EXÉCUTIF - SECRÉTAIRE D'ÉLECTION – DÉSIGNATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que **M^e Nathalie Marceau**, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3289-11-11

13.01.01.03 COMITÉ EXÉCUTIF - DEUX SCRUTATEURS – DÉSIGNATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que **Madame Louise Beaupré**, directrice générale adjointe, et **Monsieur André Guérard**, directeur général adjoint, soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3290-11-11

13.01.01.04-a NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 2 / SECTEUR SUD

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste # 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution # C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que **Monsieur Marcel Gélinas**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste # 2** provenant de la circonscription # 3 du **secteur sud**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3291-11-11

13.01.01.04-b NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 3 / SECTEUR NORD

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste # 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution # C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que **Monsieur Alain Lemieux**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste # 3** provenant de la circonscription # 21 du **secteur nord**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3292-11-11

13.01.01.04-c NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 4 / SECTEUR NORD-OUEST

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et

de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste # 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution # C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que **Monsieur Claude Deschênes**, commissaire, soit nommé membre du comité exécutif au **poste # 4** provenant de la circonscription # 13 du **secteur nord-ouest**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3293-11-11

13.01.01.04-d NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF – POSTE 5 / SECTEUR OUEST

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « le conseil des commissaires institue un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste # 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution # C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat

d'un an pour les membres
du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne
Tremblay, commissaire,

que **Madame Françoise Théoret**,
commissaire, soit nommée membre du
comité exécutif au **poste # 5** provenant de
la circonscription # 5 du **secteur ouest**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3294-11-11

**13.01.01.04-e NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ
EXÉCUTIF – POSTE 6 / SECTEUR NORD**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur
l'instruction publique qui
stipule que « le conseil
des commissaires institue
un comité exécutif formé
de cinq à sept de ses
membres ayant le droit de
vote, dont le président de
la Commission scolaire et
de tout commissaire
représentant du comité de
parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la
Commission scolaire des
Grandes-Seigneuries
occupe d'office le
poste # 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes
adoptée lors de la réunion
du 20 novembre 2007 par
la résolution # C.C.-2388-
11-07;

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2391-
11-07 adoptant un mandat
d'un an pour les membres
du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot
Pagé, commissaire,

que **Madame Lise Beauchamp-Brisson**,
commissaire, soit nommée membre du
comité exécutif au **poste # 6** provenant de
la circonscription # 18 du **secteur nord**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3295-11-11

**13.01.01.04-f NOMINATION - MEMBRE DU COMITÉ
EXÉCUTIF – POSTE 7 / SECTEUR SUD**

CONSIDÉRANT l'article 179 de la Loi sur
l'instruction publique qui
stipule que « le conseil
des commissaires institue

un comité exécutif formé de cinq à sept de ses membres ayant le droit de vote, dont le président de la Commission scolaire et de tout commissaire représentant du comité de parents »;

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries occupe d'office le poste # 1;

CONSIDÉRANT la répartition des postes adoptée lors de la réunion du 20 novembre 2007 par la résolution # C.C.-2388-11-07;

CONSIDÉRANT la résolution # C.C.-2391-11-07 adoptant un mandat d'un an pour les membres du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Madame Diane Soucy**, commissaire, soit nommée membre du comité exécutif au **poste # 7** provenant de la circonscription # 4 du **secteur sud**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3296-11-11

13.01.01.04-g CLÔTURE DE LA PÉRIODE DES MISES EN CANDIDATURE – Membres du comité exécutif 2011-2012

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que la période des mises en candidature à titre de membre du comité exécutif aux postes # 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la Commission scolaire soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3297-11-11

13.01.02 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - NOMINATIONS

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1569-05-04 spécifiant que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale est de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-2211-12-06, laquelle prévoit que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires ainsi que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif de même qu'une personne qui siégeait sur le comité antérieur, composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour 2011-2012 soient :

Madame Marie-Louise Kerneïs, commissaire, membre d'office (présidente du conseil des commissaires), **Madame Margot Pagé, commissaire, membre d'office** (vice-présidente du conseil des commissaires), **la présidence du comité exécutif** (membre d'office), **la vice-présidence du comité exécutif** (membre d'office) et **Madame Linda Crevier, commissaire.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.02 COUPS DE COEUR

13.02.01 MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE

Pour le lancement à l'école Sainte-Clotilde du « Napperon santé » par le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) des Jardins-de-Napierville pour les écoles du secteur sud.

13.02.02 MADAME CHANTAL ZACCOUR, COMMISSAIRE

Pour le gala d'excellence du CLD Roussillon en compagnie de représentants du service aux entreprises, ainsi qu'à la prestation de la chorale de l'école de la Petite-Gare.

À Monsieur Jean-Pierre Charbonneau, ex-député péquiste et critique politique, pour l'animation de la formation du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) qui a eu lieu le 5 novembre dernier.

14.00 COMITÉ DE PARENTS

Des remerciements sont faits à Madame Michelle Fournier, directrice générale et M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information, pour la formation donnée aux membres des conseils d'établissement le mercredi 2 novembre dernier.

15.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Présidente

Madame Marie-Louise Kerneïs commente les sujets suivants :

- ❖ Les trois documents déposés en dépôt de documents.

- ❖ Des félicitations sont adressées au Service des technologies de l'information et des communications et à son directeur, Monsieur Eric Drouin, pour l'assistance technique (connexion Internet haute vitesse) au Centre Multisport Châteauguay (voir le sujet 17.03).

17.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

17.01 CRITÈRES D'ENGAGEMENT DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT – CONSULTATION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

17.02 RÉDUCTION DE LA VITESSE SUR LA ROUTE 219 À NAPIERVILLE / SECTEUR DE L'ÉCOLE DAIGNEAU – CORRESPONDANCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DAIGNEAU

17.03 CENTRE MULTISPORT CHÂTEAUGUAY

C.C.-3298-11-11

18.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 53,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1310 015
D:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux)\2011-2012\8 novembre 2011 - 1310-015.doc